

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 25 octobre 2021

 COPIE

Monsieur Didier HOELTGEN
Directeur Général du Centre Hospitalier
Universitaire de Clermont-Ferrand
58, rue Montalembert
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet : suppression du service Rameau
Nos références : AC/LC2316

Monsieur le Directeur Général,

J'ai été sollicité par certains représentants des personnels du centre hospitalier de Clermont-Ferrand.

Ils se disent très inquiets des conséquences du projet de fermeture du service Rameau.

Ils précisent que ce service de 21 lits est spécialisé dans l'accueil de personnes âgées atteintes de troubles psychiatriques et neurologiques en attente pour la plupart d'entre elles d'une place en EPHAD ou en service longs séjours psychiatriques.

Ils disent également que des patients sont sur liste d'attente afin d'être pris en charge par ce service.

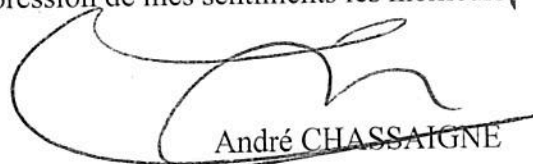
Au niveau départemental, le nombre de places dédiées à ce type de pathologie, notamment Alzheimer, Parkinson ou Korsakoff, est très nettement inférieur au besoin réel des patients.

Ils craignent également que la transformation annoncée de ce service en hôpital de jour ne soit pas adaptée à la situation des patients concernés.

Où seront désormais admis les patients auparavant pris en charge par les équipes du service Rameau ? Sûrement pas, selon mes interlocuteurs, dans les établissements existants qui transféraient déjà, par manque de places disponibles, des patients au service Rameau...

Au regard des conséquences sanitaires engendrées par la fermeture de ce service pour l'ensemble de la population puydômoise concernée, je vous demande d'étudier avec bienveillance la proposition des personnels de maintenir ce service au sein du CMPA.

Vous remerciant de l'intérêt que vous pourrez porter à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de mes sentiments les meilleurs,


André CHASSAIGNE